

Représentants des Etablissements et Unités de Recherche		
Directrice	Chantal Zaouche Gaudron	présente
UTM	Jean-Marie Cellier	présent
UPS	Bernard Thon	présent
CLEE	Jacques Durand	présent
CEFIT	Anne Jorro	Procuration C Zaouche
Octogone	Jean-Luc Nespoulous	Procuration J. M. Cellier
PDPS	Raymond Dupuy	présent
CERCO	Michèle Fabre-Thorpe	présente
CRCA	Martin Giurfa	Procuration M. Fabre -Thorpe
INSERM U825	Jean-Francois Demonet	présent
LAPMA	Pier-Giorgio Zanone	excusé
Personnel administratif	Catherine Giraud	présente

Représentants des Etudiants	
Chauchard Emeline	présente
Villatte Aude	Procuration E. Chauchard
Jucla Mélanie	présente
Pinel-Jacquemin Stéphanie	Procuration M. Jucla

Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
PDG EURISCO International	Boy Guy	
Pr Psychologie du travail et organisations, Univ. De Trento (Italie)	Fraccaroli Franco	
Pr Sciences de l'Éducation. Univ. Montpellier III	Etienne Richard	
Dr. CNRS. Institut de Neurosciences, Marseille	Pailhous Jean	
Personnalités monde socio-économique et culturel		
Vice-président du Conseil Régional	Bénéteau Alain	
Directeur des Editions Octares	Christol Jean	
Directeur CIES Midi-Pyrénées	Dilhac Jean-Marie	
Cellule valorisation de la recherche UTM	Munoz Cyrille	excusé

Membres de la commission présents : Bernadette Rogé, Marie-Paule Péry-Woodley, Jean-Paul Clément.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil du 30 janvier 2009
- Informations diverses
- Allocations fléchées
- Proposition de noms pour désigner les personnalités extérieures
- Questions diverses

1 Approbation du compte-rendu du conseil du 30 janvier 2009 :

Bernadette Rogé demande la modification suivante :

Au lieu de « la JE LPST de l'UPS pourrait rejoindre le CERPP au sein d'OCTOGONE »

Lire « la JE LPST effectue des démarches en vue d'un rattachement éventuel à un laboratoire. »

2 Informations diverses :

Mme Zaouche Gaudron annonce que les maquettes du contrat quadriennal devront être déposées au plus tard le 30 juin pour être examinées en conseil scientifique le 6 juillet.

Puis elle informe les membres du conseil de l'attribution des allocations du PRES : les projets de M. Bonnefon du CLLE et de M. Picard d'OCTOGONE sont retenus.

M. Demonet demande quels sont les critères qui permettent de retenir les projets.

M. Cellier donne quelques indications sur les modes de classement.

M. Demonet regrette que les experts soient tous issus du milieu universitaire toulousain, ce qui les rend moins objectifs.

Mme Zaouche Gaudron demande un autre type d'évaluation des projets : elle regrette vivement que l'école doctorale ALLPH@ ne reçoive aucune allocation du PRES et estime qu'il n'est pas normal que les allocations « Président » mises dans le pool du PRES ne soient pas redistribuées au sein des 3 ED de notre établissement.

M. Durand souhaite une plus grande transparence.

3 Proposition de noms pour désigner les personnalités extérieures :

Mme Zaouche Gaudron rappelle qu'il convient de remplacer Guy Boy et Jean Pailhous parmi les personnalités extérieures du conseil de l'école doctorale.

Elle propose la candidature de Pierre Roques, inspecteur de l'éducation nationale, adjoint de M. l'Inspecteur d'académie, actuellement en détachement à l'IUFM où il exerce les fonctions de directeur adjoint.

Mme Fabre-Thorpe propose les candidatures de Jonathan Gringer, directeur d'une unité de recherche à Marseille et qui a reçu la médaille d'argent du CNRS, ainsi que la candidature de Georges Di Scala, biologiste.

Mme Péry-Woodley rappelle que l'IUFM étant une composante de l'UTM, M. Roques ne remplit pas les conditions pour être désigné personnalité extérieure.

Mme Zaouche Gaudron précise que le vote sur ce point aura lieu au prochain conseil et que d'autres propositions peuvent être faites d'ici là.

4 Allocations fléchées :

Mme Zaouche Gaudron regrette que beaucoup de dossiers déposés ne respectent pas les normes de formes exigées par le ministère, malgré les informations largement diffusées. Elle ajoute que des dossiers incomplets ont encore été envoyés le matin même du conseil.

Elle expose ensuite la nouvelle procédure relative aux allocations fléchées. Il appartient désormais aux écoles doctorales de faire remonter des propositions au ministère en respectant le quota qui a été fixé au préalable. L'école doctorale CLESCO doit donc présenter 6 projets d'allocations fléchées sans avoir l'assurance que les 6 projets seront retenus.

Elle rappelle alors la ventilation des allocations de recherche entre CLESCO/UTM et CLESCO/UPS pour les deux dernières années.

Elle précise que le ministère ne demande pas de classer les projets transmis.

M. Cellier précise que la gestion des allocations est décentralisée auprès des établissements pour l'exercice 2009 et annonce qu'il manque 20% de crédits pour maintenir les allocations ordinaires des écoles doctorales.

Mlle Chauchard ajoute que cela représente au plan national une perte de 200 allocations.

Mme Zaouche Gaudron propose ensuite de débattre sur la répartition des allocations fléchées entre l'UTM et l'UPS.

Elle précise que 11 dossiers ont été déposés au titre de l'UPS et 15 au titre de l'UTM.

Elle suggère de retenir 4 dossiers pour l'UTM et 2 pour l'UPS.

Mme Fabre-Thorpe préférerait en retenir 3 de chaque côté.

Après un débat autour du nombre d'encadrants et de doctorants, des projets scientifiques déposés, de leur adéquation avec les domaines, Mme Zaouche Gaudron propose de retenir 3 projets pour chaque établissement et de rééquilibrer, au besoin, au mois de juillet avec les allocations ordinaires en fonction des allocations fléchées retenues par le Ministère.

Les porteurs de projets ou leurs représentants présentent ensuite le dossier classé en 1^{ère} position par chaque laboratoire.

Jean-Marie Cellier	CLLE	Faux souvenirs et techniques d'entretien judiciaire : pourquoi l'entretien cognitif permet-il de diminuer les faux souvenirs ?
Bernadette Rogé	OCTOGONE	Signes précoces de l'autisme et dépistage en population toute venant et en population à risque
Raymond Dupuy	PDPS	Modes d'affiliation (intimiste ou groupale) et influence du groupe de pairs sur la (dé)mobilisation scolaire, chez les collégien(ne)s de Troisième générale scolarisés en « Zones d'Education Prioritaire ».
Michèle Fabre-Thorpe	CERCO	Congruence objet/contexte d'une scène naturelle : effet du vieillissement et intérêt pour le diagnostic précoce de lésions des structures temporelles internes.
Bernard Thon	CRCA	Etude des mécanismes calcium-dépendant impliqués dans la formation de la mémoire à long terme : nouvelle stratégie thérapeutique pour la maladie d'Alzheimer.
Jean-Paul Clément	SOI	« Mode de vie actif » et « santé » : les effets différenciés des socialisations corporelles et sportives des seniors dans la construction des rapports à la santé.

Mme Zaouche Gaudron remercie les membres de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de la commission prend fin à 15 h 45.

Seuls restent les membres du conseil de l'ED CLESCO, pour procéder au vote des différentes propositions.

1) Vote sur le compte-rendu du conseil du 30 janvier 2009 :

Le compte-rendu modifié est approuvé à l'unanimité.

2) Motion relative aux allocations du PRES :

La motion suivante est mise au vote :

« L'école doctorale CLESCO demande que lui soient transmises des procédures transparentes pour l'attribution des allocations du PRES et que des expertises extérieures aux établissements toulousains soient effectuées sur l'aspect scientifique des dossiers. »

Cette motion votée à l'unanimité sera transmise au Président et à la Vice-présidente du conseil scientifique.

3) Allocations fléchées :

Les 6 projets exposés sont mis au vote et approuvés à l'unanimité.

Rappel du calendrier relatif aux allocations ordinaires :

Date limite de soutenance du Master Recherche : 23 juin 2009

Date limite de retour des dossiers à la DED par les Master Recherche et Laboratoires : 26 juin 2009 à 12 heures

Commission d'attribution des allocations : 30 juin 2009

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h05.

Présidente de séance

Secrétaire de séance

Chantal ZAUCHE GAUDRON

Catherine GIRAUD